



TARIFS

EHPAD "Le Duc d'Aumale"

Le prix de journée est fixé annuellement par arrêté du Conseil Départemental sur proposition du Conseil d'Administration.

Le tarif comprend :

- ✓ l'hébergement,
- ✓ les repas,
- ✓ le chauffage et l'éclairage,
- ✓ le blanchissage et marquage du linge,
- ✓ les protections de jour comme de nuit,
- ✓ les consultations de médecins libéraux, du kinésithérapeute,
- ✓ les actes de biologies et de radiologies dits léger,
- ✓ les animations proposées (interne et externe à l'EHPAD).

Les prix de journée applicables au 1^{er} mars 2025 sont fixés ainsi pour l'Hébergement + Dépendance (pers. de + de 60 ans uniquement, Résidents à l'aide sociale) :

→ EHPAD/UPAD

- ✓ GIR 1 et 2 : $67.21 \text{ €} + 17.08 \text{ €} + 6.29 \text{ €} = 90.58 \text{ €} \times 31 \text{ J} = 2\,807.98 \text{ €}$
- ✓ GIR 3 et 4 : $67.21 \text{ €} + 8.54 \text{ €} + 6.29 \text{ €} = 82.04 \text{ €} \times 31 \text{ J} = 2\,543.24 \text{ €}$
- ✓ GIR 5 et 6 : $67.21 \text{ €} + 6.29 \text{ €} = 73.50 \text{ €} \times 31 \text{ J} = 2\,278.50 \text{ €}$ à charge de la personne

Les prix de journée applicables au 1^{er} février 2026 sont fixés ainsi pour l'Hébergement + Dépendance (pers. de + de 60 ans uniquement, Résidents hors aide sociale) :

Hébergement – chambre classique

- GIR 1 et 2 : $68.58 + 23.37 = 91.95 \text{ €} \times 31 \text{ J} = 2\,850.45 \text{ €}$
- GIR 3 et 4 : $68.58 + 14.83 = 83.41 \text{ €} \times 31 \text{ J} = 2\,585.71 \text{ €}$
- GIR 5 et 6 : $68.58 + 6.29 = 74.87 \text{ €} \times 31 \text{ J} = 2\,320.97 \text{ €}$ à la charge de la personne

Hébergement – Chambre modernisée

- GIR 1 et 2 : $70.60 + 23.37 = 93.97 \text{ €} \times 31 \text{ J} = 2\,913.07 \text{ €}$
- GIR 3 et 4 : $70.60 + 14.83 = 85.43 \text{ €} \times 31 \text{ J} = 2\,648.33 \text{ €}$
- GIR 5 et 6 : $70.60 + 6.29 = 76.89 \text{ €} \times 31 \text{ J} = 2\,383.59 \text{ €}$ à la charge de la personne

→ HEBERGEMENT TEMPORAIRE : 82,30€ par jour

Lors de votre admission, il peut vous être demandé un dépôt de garantie d'un montant équivalent à un mois qui vous sera restitué lors de votre sortie.

Le Bureau des admissions vous accueille
du Lundi au Vendredi de 9h -12h et 13h30 -17h
Fermé le mercredi après-midi